

Football/1re journée du Gabon Oil National Foot 2/Le point De belles confrontations pour lancer les débats



Bouenguidi Sport n'a pas raté son entrée.



Nguen'Asuku peut regretter ses occasions manquées.

Photo : DR

Photo : DR

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

LA reprise du "Gabon Oil National Foot 1" a focalisé, le week-end passé, les objectifs des caméras et des appareils photos. Au point d'occulter la deuxième division, un étage plus bas.

Pourtant, le National Foot 2 a connu des rencontres de bonne facture. Et il faut dire, contrairement au spectacle livré pendant le même week-end en première division, que ce fut un véritable feu d'artifice.

Dans la poule A, AFJ n'a fait qu'une bouchée du FC 105. Noé Moudouma, puis Ngangou El Ahmed (10e et 46e) ont su mettre leur formation facilement à l'abri. L'autre Football Club, le 109, a dû batailler pour se défaire d'Ombilanzami. Menés dès la 4e minute, les joueurs du "Sang neuf" ont puisé dans leurs ressources pour revenir, puis prendre l'avantage sur leur adversaire. Pour finalement s'imposer sur la marque de 3-1.

La poule B a été tout autant animée. Grâce à la lutte acharnée que se sont livrés Adouma FC et Atangatier FC. Rétrogradé l'an dernier, les Lambarénéens, qui évoluaient sur leurs terres, voulaient prendre un bon départ. Alors, il n'était pas question de laisser "l'arbre fruitier" plonger ses racines dans la terre et donc repartir avec un succès. Deux coups de hache bien placés (Henri Obame et Noël Ndjaille aux 8e et 17e) ont suffi au

bonheur d'Adouma FC. La réduction du score par Atangatier, grâce à Freddy Mbongo (33e), a tout juste failli ébranler les certitudes de son adversaire. Sans plus.

L'opposition entre Bouenguidi Sport et Nguen'Asuku a tourné en faveur du premier cité. Arsène Copa a inscrit l'unique réalisation de ces 90 minutes. Ce qui signe le premier faux pas de la Vipère. Mais ses crochets sont encore intacts et il faudra bien s'en méfier pour la suite de la saison.

Les résultats de la 1re journée :

Poule A

AFJ-FC 105 (2-0)
FC 109-OM (3-1)

Poule B

Adouma-Atangatier (2-1)
Bouenguidi - Nguen'Asuku (1-0)

Classement général

Poule A

1er- FC 109 (3 points)
2e- AFJ (3 points)
3e- Vautour Club Sport (0 point)
4e- OM (0 point)
5e- FC 105 (0 point)

Poule B

1er- Adouma (3 points)
2e- Bouenguidi Sport (3 points)
3e- Ogooué FC (0 points)
4e- Atangatier FC (0 point)
5e- Nguen'Asuku (0 point)

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'INSERTION ET DE LA REINSERTION

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT DES DIRECTEURS DES CENTRES SECTORIELS DE FORMATION EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP) ET EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

No de Prêt : 8582 GA
No de référence : AMI/CS/04-2019/UCP-PRODECE du 28/02/2019

- La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ETAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ETAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.
- Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) sollicite les services :
 - D'un directeur de centre sectoriel de formation en bâtiment et travaux publics (BTP) ;
 - D'un directeur de centre sectoriel de formation en technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Les Directeurs de centres de formation auront pour mission de mettre en œuvre les actions de formation confiées au centre et de veiller à son bon fonctionnement et à la réalisation des objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés dans son contrat programme. Il assurera des fonctions d'administration, de conseil et de contrôle.
- Les différentes tâches sont détaillées dans les Termes de référence.
- Le PRODECE invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services. Ces informations doivent être fournies au moyen d'un dossier comprenant :
 - Une lettre de motivation manuscrite ;
 - Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat dispose des qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour la mission, avec mention des références professionnelles en rapport avec la mission sus-indiquée ;
 - Une copie du ou des diplôme(s) légalisés ;
 - Les attestations certifiées pour les déclarations figurant dans le CV.
- Les critères de sélection sont :
 - Etre de nationalité Gabonaise ;
 - Avoir un diplôme supérieur en sciences de l'éducation ou en gestion d'établissement, en enseignement, en gestion de Ressources humaines, en management, de niveau BAC+5 minimum ou tout autre diplôme d'ingénieur spécialisé de niveau équivalent dans le domaine concerné (en bâtiment et travaux publics (BTP) ou en technologie de l'information et de la communication (TIC)) ;
 - Avoir une expérience de travail d'au moins dix (10) ans en matière de supervision ou gestion des établissements similaires dans le domaine de la formation (centres de formation spécialisée ou autres établissements de formation professionnelle, centres intégrés de formation en entreprises, responsables de formation en entreprise ou dans une administration ;
 - Justifier d'une expérience de travail d'au moins dix (10) ans dans des programmes/projets dans les domaines de la formation ou des ressources humaines en général.
- Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives (disponibles sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>).
- Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultant Individuel (CI) telle que décrite dans les Directives de Consultants.
- Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence (TDR) à l'adresse ci-dessous : Unité de Coordination (UCP), B.P. : 1269 Libreville - Gabon ; ou par téléphone au n° + 241/04 49 62 94/01 44 28 78 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à : ucp.prodecegabon@gmail.com ;
- Les plis porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES DIRECTEURS DES CENTRES SECTORIELS DE FORMATION EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP) ET EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)** ».
- Les manifestations d'intérêt écrites en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessus en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le **15 mars 2019 à 14 heures 00 (heure locale)**.
- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

l'Unité de Coordination (UCP) du PRODECE
B.P. : 1269 Libreville - Gabon
Quartier Haut des Gué Gué
(à côté du RAPAC, ancien siège Azur)
Tél. 00 241/04 49 62 94/01 44 28 78
email : ucp.prodecegabon@gmail.com